

📧 129bis - FORSTER - 18/10/2019 - 14426

**Sujet:** [INTERNET] enquête publique projet éolien BERSAC sur RIVALIER

**De :** Forster Joel <j.forster@orange.fr>

**Date :** Fri, 18 Oct 2019 14:26:51 +0200 (CEST)

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Veillez trouver en pièce jointe un courrier destiné à la commission d'enquête publique concernant le projet d'installation d'éoliennes à BERSAC.

Nous vous en souhaitons bonne réception.

<b>lettre commission enquête Bersac.docx</b>	<b>Content-Type:</b> application/vnd.openxmlformats-officedocument.wordprocessingml.document <b>Content-Encoding:</b> base64
--	---

Monsieur le Président  
De la Commission d'Enquête  
Projet Eolien de BERSAC sur RIVALIER

Le 18 octobre 2019

Monsieur le Président,

Nous sommes favorables à tout ce qui va dans le sens de la défense de la planète, et en particulier à l'énergie « verte ». D'ailleurs nous étudions actuellement un projet d'installation de panneaux photovoltaïques nouvelle génération sur notre maison.

Nous ne comprenons pas pourquoi des « responsables » s'obstinent encore à envisager d'installer dans nos campagnes des éoliennes géantes au prétexte de produire de l'énergie dite « verte ». Mais en quoi serait-elle verte ?

Sauf erreur, les mâts et les pales ne sont pas fabriqués en France, mais proviennent de pays lointains. Leur transport a donc un lourd bilan carbone négatif. Pas bon pour la planète !

Vu les difficultés d'accès sur le site, l'acheminement final va nécessiter de couper de nombreux arbres : cette déforestation n'est pas bonne pour la planète !

Pour leur installation, il faudra faire de profonds trous dans le sol et couler d'énormes masses de béton, ce qui entrainera d'importantes dégradations sur l'hydrologie, alors que notre région subit déjà des problèmes d'eau qui ont récemment entraîné des restrictions sévères. Pas bon pour la planète !

Quant à leur fonctionnement, la liste des impacts négatifs est longue, comprenant entre autres, de façon non exhaustive :

- impacts sur la santé des habitants en raison notamment des lumières clignotantes, du bruit des pales et des infrasons. C'est pourquoi l'OMS recommande de ne pas les implanter à moins de 2 km des habitations. Seule la France avec sa règle de 500 m ne respecte pas le principe de précaution, si souvent invoqué dans d'autres circonstances.
- impacts sur la santé des animaux. De nombreux agriculteurs ont constaté un taux inhabituel de mortalité ou de malformations sur leur bétail. Quant au gibier et aux oiseaux, les uns sont désorientés pendant que les autres sont massacrés par les pales.
- impacts sur le tourisme, car peu de gens rêvent de passer leurs vacances à l'ombre d'une éolienne ! Les gîtes ne pourront plus être labellisés, et nombre d'artisans n'auront plus de clients chez qui faire des travaux. Les acheteurs d'immobilier se tourneront vers d'autres régions, et notre secteur déjà mis à mal par la présence des mines d'uranium et le stockage de produits radioactifs sera de plus en plus désertifié, voire sinistré.

Plutôt que de massacrer des paysages magnifiques par des installations quasi industrielles, pourquoi ne pas décider d'installer sur tous les bâtiments publics (mairies, écoles, salles des fêtes, maisons de retraite, administrations...) des panneaux solaires ?

Plutôt que de distribuer des subventions à des financiers étrangers en taxant nos factures EDF, pourquoi ne pas attribuer cet argent aux maires et autres responsables administratifs pour leur permettre de le faire, et les y inciter ?

Si les motivations des maires qui veulent implanter des éoliennes géantes sur leur commune sont réellement des motivations économiques, qu'ils installent plutôt des panneaux solaires sur tous les bâtiments publics de leur commune : plutôt que d'hypothétiques entrées d'argent, ils feront de façon certaine des économies de frais de fonctionnement, sans détruire le cadre de vie de leurs administrés, et sans dévaluer leur patrimoine.

Notre région est économiquement défavorisée. Peu d'entreprises, donc peu de travail pour les habitants. Les dernières activités sont autour de l'agriculture, du tourisme et de l'artisanat. Pourquoi vouloir s'acharner à tuer le peu qui nous reste ?

Et pour les générations à venir, que se passera-t-il le jour où ces installations seront devenues obsolètes ? Certes les promoteurs doivent provisionner de quoi payer leur démantèlement, mais outre le fait que les sommes sont nettement insuffisantes au vu du coût réel des travaux, peut-on aujourd'hui avoir la certitude qu'ils existeront toujours dans plusieurs décennies ? C'est donc bien à nos enfants et nos petits enfants qu'il reviendra de régler la facture !

Pour toutes ces raisons, nous comptons sur vous, Monsieur le Président, pour donner un AVIS DEFAVORABLE à ce projet suicidaire d'éoliennes industrielles.

Nous vous en remercions et vous adressons nos salutations respectueuses.